

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation  
21/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN,  
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER,  
Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE  
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY

Était absent excusé et représenté : M. Raymond GIRARD donne pouvoir à M. Stéphane  
LECHANOINE

Était absent excusé : Yohann GARREAU,

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2022 - N°11/03 : TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RUE  
DES TEINTURIERS**

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint délégué à la voirie  
communale.

Quatre entreprises ont été contactées pour les travaux de voirie rue des teinturiers.  
Trois ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise BOUTTÉ de Condé-sur-Vire pour un montant de  
33 835.30 € HT soit 40 602.36 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au  
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 